

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**« Dans la conjoncture, un budget rassurant pour les arts et les lettres »**

Le Mouvement pour les arts et les lettres

(Québec, 30 mars 2010) – Le Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.) a des raisons de se réjouir du budget déposé aujourd’hui par le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand. « *Le budget contient des mesures qui revêtent un caractère durable pour les arts et les lettres* », a commenté le M.A.L.

*« La conjoncture avait créé beaucoup d’inquiétudes quant au contenu de ce budget. Dans le contexte, il faut reconnaître les efforts du gouvernement pour continuer d’appuyer les arts, les lettres et la culture en tant que secteur important de la vie économique et sociale au Québec »*, a observé le M.A.L.

**Soutien à la promotion des artistes sur la scène internationale**

En premier lieu, le Mouvement constate avec satisfaction que le ministre des Finances du Québec a reconduit pour trois ans la somme de 3 millions de dollars par année consacrée à la promotion des artistes québécois sur la scène internationale. Cette somme avait dû être mise en place par Québec l’an dernier pour compenser l’abolition par le gouvernement fédéral des programmes PROM-ART et Routes commerciales. « *Cette mesure prend un caractère plus permanent et il faut certainement s’en réjouir* » a indiqué le M.A.L. Le Mouvement tient par ailleurs à rappeler combien les compressions fédérales de 2008 génèrent toujours de l’amertume dans les milieux culturels québécois parce qu’elles hypothèquent la marge de manœuvre du gouvernement du Québec.

**Financement de nouvelles initiatives en culture**

En second lieu, le M.A.L. souligne la décision du gouvernement de soutenir dorénavant l’Orchestre symphonique de Montréal par une aide financière provenant de Loto-Québec, à hauteur de 10 millions de dollars la première année et de 8,5 millions de dollars pour les années subséquentes. Cette décision est une bonne nouvelle puisqu’elle libérera une somme récurrente de 7,1 millions de dollars, dont une part importante sera gérée par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Si le M.A.L. se réjouit de cette mesure, il s’étonne néanmoins de voir que la plus grande part de ces nouveaux fonds est déjà attribuée à des organismes précis. Il espère que cette façon de faire est reliée à la conjoncture.

## **TVQ**

Le MAL constate que le ministre des Finances n'a pas donné suite à l'idée d'abolir la TVQ sur les produits culturels québécois et s'en satisfait. Le Mouvement réitère son doute à l'égard de cette mesure. Il juge beaucoup plus productif de consacrer le produit de cette taxe, environ 50 millions de dollars, à un réinvestissement dans le développement de la culture, en particulier dans le soutien au « cœur créatif », dont la grande fragilité est de nature à compromettre la vitalité, la création et l'innovation de l'industrie culturelle québécoise.

## **Une reconnaissance pour la culture**

Le M.A.L. tient enfin à souligner la place de la culture dans le chapitre intitulé « Libérer l'ambition des Québécois », en compagnie des grandes orientations économiques du gouvernement touchant notamment à la compétitivité, à l'économie verte et à Montréal. Le M.A.L. y voit le signe d'une reconnaissance de la culture comme secteur économique d'avenir pour le Québec.

## **Le M.A.L.**

Le Mouvement pour les arts et les lettres regroupe sept organisations nationales et treize conseils régionaux de la culture du secteur des arts et des lettres, qui représentent des milliers d'artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels. Le Mouvement est constitué du Conseil québécois de la musique, du Conseil des métiers d'art du Québec, du Conseil québécois des arts médiatiques, du Regroupement québécois de la danse, de l'Union des écrivaines et écrivains québécois, du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, de En piste - le regroupement national des arts du cirque - ainsi que des conseils régionaux de la culture de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Montérégie, du Saguenay, de la Mauricie, du Centre du Québec, de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de la région de Québec-Chaudières-Appalaches. La mission des conseils régionaux de la culture est d'appuyer le développement des arts et de la culture dans leur région.

- 30 -

Source : Mouvement pour les arts et les lettres

Renseignements pour les médias : France Bouffard  
Sphère Communication  
Portable : 514 718-4811  
Bureau : 514 286-2772 poste 10  
[fbouffard@spherecom.qc.ca](mailto:fbouffard@spherecom.qc.ca)

Sylvie Raymond  
Pour le Mouvement pour les arts et les lettres  
Bureau : 450 788-3258  
Portable : 450 880-2562  
[sylvieraymond@tellabaie.net](mailto:sylvieraymond@tellabaie.net)